

Le Coin du consommateur

La consommation des œufs en question

DANS le cadre de la série d'articles consacrés à la consommation dans le secteur alimentaire, j'aborde, à partir d'aujourd'hui, une campagne de sensibilisation sur certains produits alimentaires. Mais avant d'aborder en détail la consommation de tel ou tel produit, il est intéressant de voir d'abord dans quel environnement se vendent et se consomment ces produits alimentaires. Une telle démarche vise à offrir aux consommateurs une information la plus complète possible dans ce secteur, car, on ne le dit jamais assez: l'ignorance est la pire des maux chez les consommateurs. Et dans le cas de notre pays, la sensibilisation constitue une arme efficace aux mains des consommateurs dans le cadre de la défense de leurs droits.

En réalité, le bénéfice de la sensibilisation concerne aussi les professionnels, qui doivent naturellement prêter attention à toutes les informations en rapport avec leurs activités. Il est évident que lorsque les consommateurs sont bien informés, bien sensibilisés et éduqués, les professionnels redoublent d'efforts, dans la mesure où ils ont en face d'eux, des interlocuteurs plus crédules.

Cela dit, en matière alimentaire, la sensibilisation doit couvrir les aspects les plus importants de la consommation des produits et services de ce secteur. Les bonds en avant en matière de qualité alimentaire que l'on note dans certains pays, s'expliquent par la mise en place de toute une politique amorcée, à cet effet, par les pouvoirs publics. De telles politiques visent principalement à : orienter, encadrer et canaliser les énergies du secteur alimentaire, pour en faire un atout à partir de la vitalité insufflée auprès des populations. Effectivement, lorsque les consommateurs sont nourris avec des aliments sains, les populations en tirent un bénéfice maximum, et l'État dépense moins en soins sanitaires.

Cela dit, quels sont les aspects importants du secteur alimentaire qu'il faut privilégier dans la sensibilisation ? Au regard du contexte gabonais, il faut, à mon avis, tout en ne négligeant pas les autres aspects de l'alimentation, se focaliser sur deux problèmes de la consommation alimentaire : les prix et la qualité des produits.

Comme je l'ai souligné dans mes précédentes réflexions, la question des prix est tellement importante que les pouvoirs publics veillent, depuis longtemps, pour qu'ils ne dépassent pas le seuil du tolérable. Hormis un dispositif législatif et réglementaire mis en place, l'État s'est donné les moyens de jouer son rôle, somme toute de vigile des prix ; en intervenant ou en régulant selon les circonstances. Autre aspect sur lequel doit porter la sensibilisation, la qualité des produits et des services fournis dans le cadre de l'alimentation. Certes, des efforts constants et non négligeables sont à signaler dans ce domaine. Mais en réalité, beaucoup reste encore à faire. Effectivement, en matière alimentaire, il existe encore des points obscurs et qui impactent toute la consommation. Parmi ces points noirs, il y a le problème de la nutrition et celui de l'hygiène.

En ce qui concerne l'hygiène, le commun des mortels déplore, ici et là, les insuffisances sur les pratiques les plus basiques, comme le recommandent la FAO et l'OMS, à travers le dispositif du Codex Alimentarius. Quelles sont ces insuffisances ? Prenons, par exemple, le cas du non-respect de la chaîne de froid. Comment comprendre que dans un pays qui importe des millions de tonnes de produits congelés, les professionnels du secteur ne puissent pas s'organiser pour mieux garantir la qualité des produits offerts aux consommateurs ?

Autre point d'ombre en matière de qualité alimentaire, celui de l'hygiène. Tout le monde est presque d'accord sur le fait que les conditions de vente des aliments, aussi sur les marchés que dans les magasins font révolter les cœurs de plus d'un consommateur. Pour preuves, l'exposition de certains produits alimentaires à la poussière ou aux intempéries ; ou encore, ce manque presque généralisé des toilettes et autres lieux d'aisance sanitaires dans les lieux qui accueillent le public.

Le manque de toilettes publiques est un phénomène incompréhensible dans notre pays, d'autant plus que les tenanciers des restaurants et autres débits de boisson investissent des sommes importantes pour d'autres postes de charges. Pour s'en convaincre, il suffit de faire le tour de ces officines pour constater le manque de toilettes dans des établissements pourtant régulièrement fréquentés par les consommateurs. Face à cela, les professionnels habitués à de telles pratiques doivent savoir qu'outre leur image qu'ils mettent en cause, les mauvaises conditions d'hygiène sont sanctionnées au Gabon par différents textes. De plus, les professionnels indiquent parfois eux-mêmes les seuils d'hygiène qu'il faut respecter. C'est à ce prix que les bons aliments peuvent être vendus en toute sécurité aux consommateurs.

Quels sont ces produits ? Et comment les consommer dans de bonnes conditions ? C'est ce que nous verrons la prochaine fois.

Par Pedro DIANGA NGANZI

Dr en droit de la consommation et de la concurrence

Projets de développement

Le Gabon lève 300 milliards de francs sur les marchés internationaux

MSM
Libreville/Gabon

Selon le ministre de l'Economie, de la Promotion des investissements et de la Prospective, Régis Immongault, ces ressources seront consacrées « à financer des projets dans les domaines de l'énergie, de l'adduction d'eau potable, de l'éducation et de la santé ».

EN dépit d'un contexte économique particulièrement difficile, la signature du Gabon bénéficie encore d'une certaine crédibilité à l'international. Pour sa deuxième incursion sur les marchés internationaux en à peine 18 mois, le gouvernement a émis avec succès un eurobond de 500 millions de dollars (environ 300 milliards de francs), rapporte notre confrère Jeune Afrique.

La levée de fonds, pilotée par Deutsche Bank, JP Morgan et Standard Chartered, a attiré plus de 200 investisseurs et mobilisé un carnet de commandes de 2,75 milliards de dollars (1650 milliards de francs), soit 5,5 fois le montant sollicité par le pays.

Réalisée le 9 juin, l'opération consistait en l'émission d'obligations d'une maturité de 10 ans au taux de 6,95 %. Ce coupon est bien plus élevé que le taux d'intérêt du précédent eurobond, émis en décembre 2013.

Interrogé par l'agence de presse américaine Bloomberg, à l'issue de l'émission du nouvel eurobond, le ministre de l'Economie, de la Promotion des investissements et de la Prospective Régis Immongault a indiqué que ces ressources sont destinées « à financer des projets dans les domaines de l'énergie, de l'adduction d'eau potable, de l'éducation et de la santé ».



Photo : Arisfide Moussavou

Régis Immongault, ministre de l'Economie, de la Promotion des investissements et de la Prospective.



Photo : Innocent MBADOUA

Cet argent va servir à développer des projets dans le domaine, entre autres, de la santé et de ...



Photo : W.N.

...et de l'Education.

TOYOTA GABON

Du 1^{er} au 30 juin 2015

-15%*

sur toutes les PIÈCES DÉTACHÉES Fortuner en stock (hors commande spéciale)

LE MOIS DES PIÈCES DÉTACHÉES DU FORTUNER

TOYOTA
DAIHATSU
LEXUS
HINO

PIÈCES CERTIFIÉES D'ORIGINE 100% TOYOTA

PROCHE DE VOUS

*PROMOTION VALABLE SUR LES MODÈLES FORTUNER KUN 51 ET LAN 50 ET LES MODÈLES HILUX LAN 15/25 ET KUN 15/51
OKALA / TEL : 01 20 87 12 - NZENG AYONG / TEL : 01 20 87 11 - OLOUMI / TEL : 04 22 86 70
GESPARC (Port-Gentil) / TEL : 01 55 02 40

Les boutiques sont ouvertes en semaine de 09h à 16h 30 et le samedi de 9h à 12h

TOYOTA GABON

BP 31 LIBREVILLE - Tél : (241) 01 79 26 85 / 06 22 05 58
email : toyota.gabon@groupepsaafrique.com - www.toyotagabon.com

Nous construisons l'avenir